**DOCUMENT A transmettre par mail à  delphine.camp.94047@paris.notaires.fr**



*Etude de Maître Julien GARNIER*

*Mail* [*etude.julien.garnier@paris.notaires.fr*](mailto:etude.julien.garnier@paris.notaires.fr)

*Telephone 01 48 71 52 52*

*Etude ouverte du mardi au samedi matin*

En raison des fraudes aux RIB, nous remercions de nous transmettre un rib papier ou demander à l’étude de vous envoyer une demande de rib par moyen sécurisé (plateforme sécurisée) ;

Références du dossier :

Indiquer les nom et prénoms du défunt : NOM PRENOMS

Pour vous accompagner au mieux, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes :

* **Concernant la personne décédée :**
* Original de **l'acte de décès.**
* Extrait **d'acte de naissance** du défunt.
* **Livret(s) de famille** de la personne décédée.
* **Extrait d'acte de mariage** et **contrat de mariage,** le cas échéant.
* **Testament, donation entre époux** (donation au dernier vivant) s'il en existe.
* **Concernant le conjoint survivant et les héritiers / légataires :**
* **Pièce d'identité.**
* **Questionnaire d'Etat-civil** dûment complété (au verso).
* **Extrait d'acte de naissance.**
* **Livret de famille, extrait d'acte de mariage** et **contrat de mariage,** le cas échéant.
* Relevé d'identité Bancaire (RIB) signé.
* Le cas échéant **: Jugement de tutelle / curatelle et coordonnées du tuteur / curateur.**
* Le cas échéant **: Justificatif de handicap** pouvant donner lieu à un abattement fiscal spécifique.
* **Actif :**
* **Tout justificatif de compte bancaire** au nom du défunt (et son conjoint).
* **Carte grise** des véhicules.
* Titre de propriété de **fonds de commerce, artisanal, libéral** ou de **parts sociales.**
* Copie de tout acte de donation consentie par le défunt.
* Le cas échéant : \* Coordonnées de **l'employeur,**
* Coordonnées de la **caisse de retraite,**
* Coordonnées de la **mutuelle.**

**S'il y a des biens immobiliers :**

□ Titre de propriété.

□ Estimation du bien si vous la connaissez.

□ Si le bien est en copropriété : coordonnées du syndic.

Si le bien est loué : copie du bail, coordonnées du locataire

► Passif :

**□ Tout justificatif** des sommes dues par le défunt au titre des impôts, aide sociale (FNS, RMI, aide à domicile), prêt(s) en cours...

**AIDES**

Pouvez vous nous indiquer si ,le défunt touchait des aides du conseil général ou du département ?

Si oui lesquelles ?

**Autorisez-vous l’étude à faire des recherches sur les contrats d’assurance vie et les comptes ?**

Si oui merci de compléter la présente autorisation.

LE SOUSSIGNE mentionné

Nom prénom

Adresse :

Agissant en qualité d’ayant droit à la succession de la personne décédée mentionnée en référence

MANDATE EXPRESSEMENT :

L’etude de Maître Me Julien GARNIER notaire à LE PERREUX-SUR-MARNE (94170) 70 Avenue Ledru-Rollin

A l’effet d'interroger les fichiers FICOBA et FICOVIE.

Le fichier FICOBA recense les comptes financiers de toute nature et les coffres-forts détenus par des personnes physiques ou morales auprès d'établissements financiers.

Le fichier FICOVIE recense les contrats de capitalisation et d’assurance d’un montant supérieur à 7.500 euros ainsi que l’identité des assurés.

Il donne dès à présent toutes décharges à cet effet aux responsables de ces établissements.

Fait à

Le

Signature

*Afin de nous permettre de couvrir les premiers frais de règlement de la succession, un acompte minimum de* *300 € sera demandé à l'ouverture du dossier.*

*Dès que le dossier sera complet, les projets d'actes vous seront adressés, assortis du montant précis des frais.*

MENTION LEGALE D'INFORMATION : L'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'Office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant auprès du Délégué à la protection des données désigné par/'Office Notarial à l’adresse suivante : [cil@notaires.fr](mailto:cil@notaires.fr). Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'Office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.